



CDOS
HAUTE-VIENNE

2021

Assemblée Générale

35 boulevard de Beaublanc 87100 LIMOGES
hautevienne@franceolympique.com - 05 55 79 20 87

LE MOT DU PRÉSIDENT

Avant de commencer le rapport suivant, nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires, sans qui nos actions ne pourraient pas être menées.



LA VILLE DE LIMOGES

Merci à la Ville de Limoges qui nous permet d'avoir des bureaux et qui nous prête très régulièrement les salles de la Maison des Sports.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Merci au Département pour l'accès au site Chéops, qui nous permet de mettre en place nos formations dans de bonnes conditions.



LES INSTITUTIONS

Merci aux partenaires traditionnels (SDJES, Agence Nationale du Sport, Département, DREETS), et à leurs représentants.



AWA SOLUTIONS

Merci à AWA Solutions avec qui nous avons des accords sur l'utilisation de BasiCompta.



LE CROS NOUVELLE-AQUITAINE

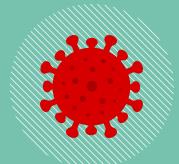
Merci au CROS Nouvelle-Aquitaine pour tous les échanges et les volontés de travailler en bonne intelligence avec les 11 autres CDOS de la Région.

2021

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

LES CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE

Depuis 2 ans la pandémie a profondément impacté la vie de nos concitoyens, le sport a été particulièrement touché par cette désorganisation générale, et l'impact est particulièrement fort :



- Limitation des manifestations (championnats annulés, jauge dans les salles, huis clos...) avec des incidences financières à court terme, mais sans doute aussi par la perte de soutiens (financiers, supporters, bénévoles...)
- Le nombre de licenciés est très souvent en diminution importante, avec des situations très variables en fonction des disciplines.
 - Des clubs ont dû fermer par manque de compétiteurs.
 - D'autres ne peuvent accueillir tous les jeunes souhaitant pratiquer par manque d'éducateurs.
- Les bénévoles se font de plus en plus rares, nous avions déjà un déficit dans le renouvellement des plus âgés, nous constatons une démobilisation de nombreux dirigeants, en particulier chez les jeunes retraités.



Les aides publiques ont permis aux plus grosses associations et aux clubs professionnels de passer le cap.



Pour les associations plus modestes (sans salariés et rurales) si les aides publiques ont été maintenues (grâce aux collectivités territoriales, à l'ANS et au FDVA), mais les pertes financières liées à l'absence d'organisation de manifestations pouvant apporter des compléments de financement ont été impactantes pour de nombreuses associations.



Cependant, le nombre de clubs ayant dû arrêter leur activité est relativement limité et nous avons vu arriver de jeunes dirigeants dans bon nombre d'associations. Le sport amateur vit une transformation importante.



La COVID aura précipité les choses mais l'évolution du fonctionnement du mouvement sportif est enclenchée.

2021

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'ÉVOLUTION DE LA FONCTION DE DIRIGEANT

Les évolutions suite à la réforme de l'organisation du sport en France et la mise en place des nouvelles régions se font toujours sentir dans la gestion de nos clubs et de nos Comités Départementaux. La Conférence Territoriale du Sport devrait permettre de mettre en œuvre une politique d'aide adaptée notamment, aux contraintes rurales que nous rencontrons en Haute-Vienne.

Les financements via l'Agence Nationale du Sport (ANS) & les Fédérations conduisent les associations sportives et les Comités Départementaux à se professionnaliser encore plus. Ceci implique notamment :

- Utiliser les outils numériques et les moyens dématérialisés pour demander des subventions (Compte Asso, dossiers en ligne...)
- Pouvoir fournir des documents financiers nécessaires (CR, budget)
- Nécessité pour les clubs d'établir un projet associatif en lien avec les orientations nationales et régionales proposées par les Plans Sportifs Fédéraux ou Territoriaux

Une catégorie de bénévoles (souvent les plus âgés) se retrouve en difficulté.

DES RAISONS D'ESPÉRER

Le bénévolat évolue : Le renouvellement des Conseils d'Administration des associations a vu de nombreux jeunes intégrer des fonctions de dirigeants.

- Les personnes ayant une activité professionnelle ne pourront peut être pas donner autant de temps que les retraités mais ils seront sans aucun doute beaucoup plus efficaces sur l'adaptation aux outils numériques.

La fonction de dirigeant bénévole peut sans aucun doute être organisée :

- Un partage plus grand des tâches avec des compétences complémentaires permettra aux clubs de proposer toujours plus d'activités.
- Les anciens ont encore leur place car l'expérience du territoire (histoire de l'association, environnement, interlocuteurs...) et la connaissance des institutions est indispensable à la gestion associative
- La mixité qui se développe apporte de nouvelles appréciations dans la gestion et le fonctionnement des associations.



2021

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

DES RAISONS D'ESPÉRER

Le nombre important de jeunes qui ont frappé à la porte: de nombreuses disciplines ont intégré de nombreux nouveaux licenciés.

Le développement du sport santé permet d'intégrer de nouveaux adhérents qui nous échappaient jusqu'alors.

De nombreuses fédérations ont adapté leurs disciplines afin qu'elles puissent être pratiquées par des personnes atteintes de pathologies (affections de longue durée) ou très éloignées de la pratique d'activité physique (sédentarité).



La volonté de nombreuses associations de s'ouvrir aux licenciés handisport et sport adapté.

- Le CDOS a fait le choix de porter un emploi pour développer ces pratiques et renforcer l'action des deux Comités Départementaux.



De nouvelles aides à la prise de licence - **le Pass'Sport**:

- 17 réunions (pour 90 associations rencontrées)
- 130 accompagnements individuels
- 225 050€ distribués pour 4501 bénéficiaires dans 277 clubs sportifs.

LES JEUX DE PARIS 2024

L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris est une opportunité forte pour le mouvement sportif. Le CDOS accompagne les acteurs du sport ou des collectivités sur les dispositifs liés aux jeux.



Nous regrettons que la Flamme ne puisse pas traverser notre territoire mais comprenons parfaitement que les priorités financières soient ailleurs.

2021

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

LES NOUVEAUTÉS POUR LES ASSOCIATIONS

Le Guide d'honorabilité : Les révélations d'affaires de violences sexuelles ont mis en évidence une demande des fédérations sportives et des pratiquants relative au contrôle de l'honorabilité des éducateurs sportifs et des exploitants d'établissement d'activités physiques et sportives (EAPS) bénévoles.



- Autorisation par le code de procédure pénale à consulter le Bulletin N° 2 du casier judiciaire et le FIJAISV
- Le dispositif repose sur une transmission automatisée par les fédérations des données (au moment de la prise de licence) permettant aux services de l'Etat de contrôler l'honorabilité



Le Contrat d'engagement Républicain : La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République oblige les associations et les fondations à souscrire un contrat d'engagement républicain dès lors qu'elles souhaitent obtenir un agrément d'Etat, une subvention publique ou accueillir un jeune en service civique.



Les associations devront s'engager à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

Le contrat est annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 :

ANNEXE

CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BÉNÉFICIANT DE SUBVENTIONS PUBLIQUES OU D'UN AGREMENT DE L'ÉTAT

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

LES NOUVEAUTÉS POUR LES ASSOCIATIONS

A cette fin la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi no 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de créer.

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

LES NOUVEAUTÉS POUR LES ASSOCIATIONS

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements.

Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

2021

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

MAINTIEN DE LA GRATUITÉ DES FORMATIONS POUR LES BÉNÉVOLES

La plupart des CDOS font payer les formations aux bénévoles. Le CDOS 87 est régulièrement invité à s'aligner sur cette pratique en supprimant la gratuité des formations pour les bénévoles. La gratuité de nos formations permet parfois de justifier la non attribution de subventions. "vous n'avez qu'à faire payer vos formations".

Nous avons toujours justifié cette décision par le fait que tous les moyens possibles doivent être mis en œuvre pour accompagner le mouvement sportif amateur. L'objectif est toujours de permettre aux bénévoles de développer leurs compétences, afin de garantir une gestion des associations locales saine, transparente et équilibrée.

Lors de discussions avec le Conseil d'Administration et au sein de la commission sport & professionnalisation, il a été proposé de maintenir cette gratuité. Il faut cependant argumenter pour justifier une telle position.

Le CDOS 87 est particulièrement attentif au déploiement du Compte Engagement Citoyen (CEC) et du dispositif "mon compte bénévole", semblable au Compte Asso, qui permet de valoriser l'engagement des dirigeants associatifs en cumulant des droits à la formation.

Ce dispositif pourrait nous permettre de financer les formations des bénévoles sans avoir à impacter le budget des associations locales ou celui des bénévoles.

Grâce au compte bénévole les dirigeants peuvent déclarer les heures réalisées sur une année et bénéficier de crédits dédiés à la formation. Il faut que les structures aient intégré un validateur CEC sur Compte Asso pour valider les heures déclarées. Il est donc primordial que les associations prennent l'habitude de valoriser le bénévolat et le temps passé par les bénévoles.

Seule inconnue restant pour ce dispositif, nous n'avons, à ce jour, pas d'informations sur la possibilité pour les Organismes de Formation Qualiopi de référencer leurs formations et sur la marche à suivre pour pouvoir s'inscrire dans ce dispositif.



2021

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'IMPORTANCE DE LA FORMATION DANS LES ACTIVITÉS DU CDOS

La formation est très importante dans les activités du CDOS 87. Les recettes de formation sont indispensables pour l'équilibre des comptes. Il faut les développer pour gagner en autonomie financière.

Les Comités Départementaux peuvent s'impliquer et proposer nos services à leurs associations. La commission est à l'écoute des propositions pour faire évoluer les contenus ou répondre à de nouveaux besoins. La relance de la formation CFGA est l'un des objectifs.

Lors des AG des comités départementaux un temps de parole est donné au CDOS pour présenter ses priorités notamment en matière de formation. Cette pratique ne s'étant pourtant pas à l'ensemble des comités et pourrait être déployée avec l'aide des dirigeants des comités.



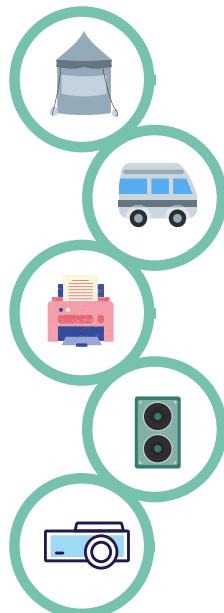
2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport d'activité est réalisé en séparant nos actions à travers nos commissions. Nous commencerons par voir les commissions matériel & organisation et la commission communication. Nous passerons ensuite aux activités des quatre commissions obligatoires du CDOS 87:

- Sport, Politiques Publiques et Haut-Niveau (pilotée par Jean-Paul DURET)
- Sport Santé Bien-être (pilotée par Marie-Laure FERIAL)
- Sport et Professionnalisation (pilotée par Jean-Paul MARIAUD)
- Sport Education et Citoyenneté (pilotée par Jean-Marc Bellezane)

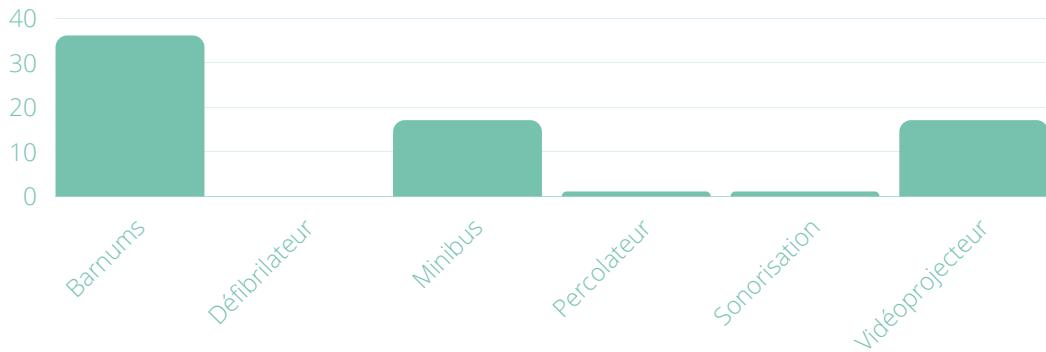
MATÉRIEL & ORGANISATION



Les prêts de matériels

Les prêts de matériels (barnum, sonorisation, défibrillateur & vidéoprojecteurs) et la mise à disposition du minibus sont des actions constantes du CDOS. Cette action doit se poursuivre en s'adaptant aux besoins nouveaux formulés par les associations

Nombre d'emprunts par les adhérents 2021

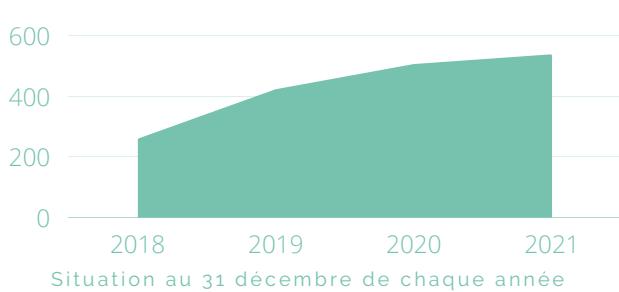


COMMUNICATION & PARTENARIATS

La page Facebook

- 535 abonnés en 2021
- Toujours en augmentation bien que moins importante

Évolution du nombre d'abonnés à la page



Évolution du nombre de publications



Moyenne de publications par mois



2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNICATION & PARTENARIATS



Refonte du site web

C'est la raison pour laquelle la page Facebook a été un peu moins animée cette année. Beaucoup de temps a été passé pour repenser complètement le site internet du CDOS.

Plusieurs objectifs pour ce nouveau site :

- Améliorer la lisibilité des informations
- Disposer d'un outil claire de présentation de la structure
- Permettre la simplification de certaines tâches administratives
- Fournir à nos adhérents et associations un site ressource

Le site a été construit autour d'une arborescence simple:

- Page d'accueil
- A Propos
- Formations
- Nos Services
- Actualités
- Contact

Il contient en plus des liens en page d'accueil vers une page qui liste les ressources utiles aux associations, et un lien vers mon club près de chez moi.

Le site est pratiquement finalisé. Il permet un gain de temps notamment pour la rédaction des articles.

Projet 2022 : Il ne reste qu'un élément technique à régler, à savoir la conservation ou non de l'URL hautevienne.franceolympique. Nous souhaitons bien sur conserver cette identité mais rencontrons des difficultés techniques pour lier le Content Management System (CMS) ou système de gestion de contenu (SGC) en français, à l'adresse fournie par le CNOSF.

The screenshot shows the homepage of the CDOS Haute-Vienne website. At the top, there is a navigation bar with links for ACCUEIL, À PROPOS, FORMATIONS, NOS SERVICES, ACTUALITÉS, and CONTACT. The logo of the CDOS Haute-Vienne is displayed, featuring a stylized bird and the text "CDOS HAUTE-VIENNE". The main content area features a large image of four people jumping on a track, with the text "La carte passerelle est de retour !". Below this, there are several sections: "Adhérer au CDOS 87" (with a "Tadhére au CDOS 87" button), "Les formations" (with a "Nos formations" button), "Annuaire des associations" (with a "Chercher un club" button), "Basicompta" (with a "En savoir plus" button), and "Aide à la gestion associative" (with a "Boîte à outils" button). The footer contains links to the Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Vienne, the CDOS 87, the Maison Municipale des Sports, and information about opening hours and permanent staff.

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNICATION & PARTENARIATS

Plateforme terre de sports 87

En 2020 nous avons travaillé avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour le développement de la plateforme « Terre de sports 87 ». Celle-ci a pour objet de faire découvrir les disciplines proposées dans le département et les clubs à proximité. Cette plateforme est destinée à promouvoir le sport en club.

En 2021, un gros travail a été réalisé afin de recueillir auprès des Comités Départementaux et/ou des Fédérations les informations et vidéos nécessaires pour la publication des pages sur la plateforme. Sont présents aujourd'hui sur la plateforme :

Sports collectifs

- Basket-ball
- Handball
- Ultimate

Sports individuels

- Golf
- Natation

Sports de glisse

- Skateboard & Roller
- Ski Nautique

Sports scolaires

- UNSS

Sport santé

- Gymnastique Volontaire (EPGV)

Sports de nature

- Aviron
- Course d'orientation
- Cyclisme
- Cyclotourisme
- Marche Aquatique
- Randonnée Pédestre

Sports artistiques

- Gymnastique
- Twirling Bâton

Sports de combat

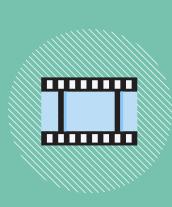
- Judo
- Naginata

Sports de raquette / crosse

- Badminton
- Tennis
- Tennis de table

Sports de précision

- Billard
- Boules lyonnaises
- Bowling
- Pétanque

La plateforme avait été pensée avec une double fonction : proposer des présentations de disciplines sportives pratiquées sur le territoire, et permettre aux visiteurs de disposer de séances vidéos qu'ils pouvaient réaliser à domicile. L'implication n'a pas été suffisante pour maintenir les séances vidéos. Nous avons donc choisis de ne garder le site qu'en présentation des disciplines.

Projet 2022 : Poursuivre la valorisation de la Plateforme et relancer les comités et fédérations qui n'ont pas encore répondu afin d'avoir un site le plus représentatif possible du maillage territorial sportif de la Haute-Vienne.



2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNICATION & PARTENARIATS



Gestion de la base de données

Pour l'année 2021, le choix a été fait de souscrire à une application CRM (pour Customer Relationship Management), ou GRC pour Gestion de la Relation Client.

Jusqu'ici, le CDOS 87 se servait de l'annuaire du sport proposé par le CDOS de la Vienne. après l'apparition de Mon club près de chez moi via la réseau social Be-Sport et la disparition de l'outil CRM utiles au CDOS, il a fallu trouver une solution pour la gestion des données.



Plusieurs points étaient primordiaux pour permettre au CDOS de mieux gérer ses données : Une base de donnée accessibles au bureau et aux salariées permettant de trier l'ensemble des structures selon des critères spécifiques (labels, géographie, fédération, secteur, type de structure...) et de séparer nos adhérents, des utilisateurs Basicompta du reste des associations.

Après avoir contacté plusieurs entreprises spécialisées dans la gestion de bases de données, comparé les tarifs et essayé différentes version, notre choix s'est porté sur la solution proposée par One Heart : OHME. L'ensemble des données (associations sportives et non sportives) que possède le CDOS a ainsi été importé sur l'application en ligne.



Cet outil est uniquement dédié à un usage interne. Il n'a pas vocation à permettre une consultation par le grand public. Cependant, le CRM permet d'extraire les données enregistrées. Nous pouvons ainsi conduire de nouvelles éditions papier de l'annuaire du Sport en Haute-Vienne. Pour la version en ligne, nous continuons d'orienter le grand public vers "Mon club près de chez moi", bien que cette solution ne soit pas rentrée dans les habitudes des associations locales. En effet, la prise en main de la page Be-sport représente un frein à la mise à jour des données par les bénévoles.

Projet 2022 : Pour l'année 2022 il va falloir "remettre au propre" la base de donnée. En effet, les intitulés des associations sportives sont à revoir (pour des raisons de différence de format entre les deux solutions). Il faut aussi que nous fassions un point et une mise à jour des labels (Pep's Nouvelle-Aquitaine, Sport Santé, Sport Bien-être, Handi'Valide, Carte Passerelle...). Enfin, le travail de recensement et de mises à jour représente toujours une charge de travail colossale, qui demande un investissement quasi quotidien des équipes du CDOS.



2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SPORT ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ

Semaine Olympique et Paralympique 2021



En Haute-Vienne, 6 projets ont été labellisés (CDOS 87, Collèges Beaupeyrat et Ronsard, Ecole Aixe-sur-Vienne, Limoges Métropole, USEP 87)

- Travail conjoint avec Limoges Métropole et UNSS 87 pour découverte cyclisme sur piste au Vélodrome R. Poulidor avec concours de dessin
- Visite de CPJ, prêt d'expositions, réalisation d'interventions quand cela a été possible (pandémie)



Label Classe Olympique 2020-2021

7 établissements labellisés:

- 2 Collèges (Ronsard & Beaupeyrat)
- 5 écoles (Aixe-sur-Vienne, Bonnac-la-Côte, Landouge, Saint-Gence, Saint-Priest-sous-Aixe)

Pour les classes olympiques comme pour la Semaine Olympique et Paralympique le CDOS propose une mise à disposition de ressources liées à l'Olympisme. Côté exposition nous pouvons vous mettre à disposition :

- Une exposition sur les Valeurs du sport et de l'olympisme (20 panneaux 1m par 0.5m rigides ou souples)
- Une exposition sur les Jeux de Paris (6 bâches verticales de 2m x 1m)

Nous pouvons animons également des stands, ateliers ou activités sur l'olympisme et ou les valeurs du sport. Plusieurs interventions sont déjà construites d'une durée entre 45 minutes et 2 heures :

- Les Jeux de Paris 2024 - épreuves et création d'affiche-, (1h30 à 2h00 – modulable en fonction du temps laissé aux enfants pour la réalisation de l'affiche)
- Les symboles de l'olympisme (2h00 format descendant / cours magistral – présentation des symboles des Jeux)
- Les sports olympiques & paralympiques (été et hiver) (45 minutes – activité Jeux avec les Pictogrammes)
- Les valeurs du sport (1h00 travail sous forme d'échanges à partir d'images significatives).

Nous pouvons également créer des animations ou des ateliers sur mesure en fonction des besoins identifiés par les acteurs qui nous sollicitent.



Journée Olympique et Paralympique

Le 23 juin 2021, le CDOS a participé à l'action du CNOSF pour la journée olympique et Paralympique en diffusant l'action "Soutenez l'Equipe de France" et défi 2024 mètres pour Tokyo. La pandémie n'a pas rendue possible la mise en place d'évènements pour 2021.

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SPORT ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ

Organisation d'évènements



- Esprit sportif : Candidatures reçues. Malheureusement, le contexte sanitaire ne nous a pas permis d'organiser une remise de récompenses pour 2021 mais celle-ci sera organisée en 2022.
- Colloque - Agir Contre les violences sexuelles (avec France Victimes, SDJES 87 DRAJES NA) le 25/11



Conseils municipaux Enfants /jeunes

- Reprise de l'action : Rendez-vous réalisé avec Feytiat (11/12), rendez-vous et atelier menés avec Limoges, probable action avec Condat-sur-Vienne à venir



Evènements avec les partenaires institutionnels

- Journée Activités Physiques à l'école (DSDEN 87) (23/11)
- Participation au Forum des Associations de la ville de Limoges (4 & 5 septembre)
- Intervention : Comité Laïcité République au lycée de Vaiseix (08/12)



Plateformes Rebond

- Action auprès des publics en insertion conduite avec un financement de la DIRECCTE (maintenant DREETS), mise en place de 5 "Plateformes Rebond" pour leur faire découvrir les bienfaits du sport. Difficultés sur la recherche de locaux à Limoges (3 Limoges et 1 Bellac, 1 Saint Junien)



Commission Sport Sans Violence

- Réunions et remobilisation & formation de la commission (lutte contre les incivilités & techniques d'animation). Sollicitation des comités départementaux pour la désignation de référents
- Action de médiation entre deux clubs (incivilité)



Service National Universel

- Interventions Laïcité
- Interventions LSS activité physique

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE

Collaboration avec Limousin sport santé



- De nouvelles passerelles sont en construction, le CDOS a travaillé avec LSS pour mobiliser les élus et mettre en place les séances.
- Un colloque a été organisé le 15 décembre 2021, en visioconférence. Les thématiques : Obésité & Maison Sport Santé (par Dr VOISIN Pédiatre au CHU Limoges, Mme GAUTIER Responsable chef de projet stratégie nationale MSS, Richard LABARTHE - DRAJES & F. Marcelaud CDOS (Aspects financiers maison sport santé)



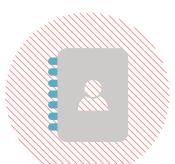
Sensibilisation et prévention

- Dans le cadre des activités de la Commission Sport Santé, les médecins du CDOS proposent des actions de prévention et de sensibilisation aux bienfaits de la pratique d'activité physique et sportive.



Elargissement des missions

- La commission sport santé a décidé d'élargir ses missions et de proposer des actions sport ET santé : c'est-à-dire de s'intéresser aux problèmes de santé des sportifs lors de leur exercice (notamment haut-niveau).



Mise à jour du référencement

- Référencement "Sport santé sur prescription médicale" et "sport santé bien-être". Le CDOS met à jour ce référencement chaque année.
- 45 associations affiliées à LSS (87 activités représentées)
- Sport bien-être : 13 associations représentent 41 activités



Projet Sport Santé Scolaire

- Accompagnement de l'UNSS 87 pour la mise en place de séances UNSS APA (2 sites) et à l'étude, une section Activité Physique Adaptée pour les élèves de 11 à 17 ans.



Collaboration avec le dispositif PEPS Nouvelle-Aquitaine

- Suivi des associations - accompagnement des projets - recherche de financements - formation des éducateurs
- 36 associations intégrées dans le PEPS (3 autoentrepreneurs, 33 associations (presque tous en niveau Déclic, 1 asso Elan (tennis Santé)) soit 76 activités ou disciplines représentées

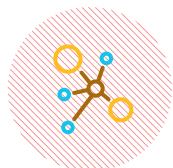


2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE

Participations aux réseaux locaux / nationaux



- Entr'AIDSida : participation au COPIL "sensibilisation à la promotion de la Santé sexuelle des professionnels jeunesse et sport". L'objectif est de créer un environnement favorable pour les jeunes en formant les encadrants à recueillir la parole et orienter si nécessaire vers des professionnels.
- Participation aux Assises du Sport Santé

Handisport et sport adapté

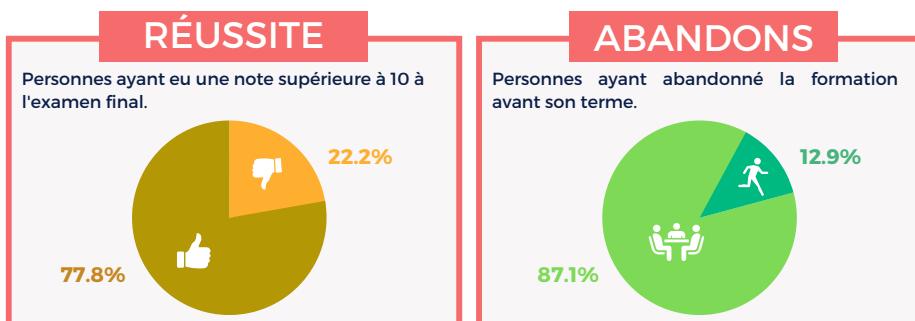
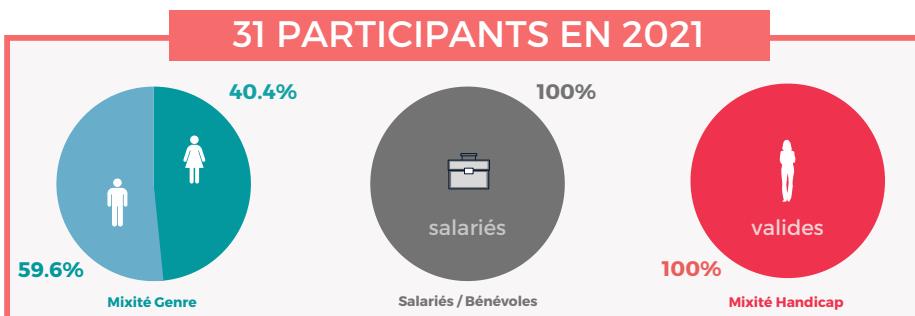


- Réalisation d'un état des lieux des activités sportives pour les personnes en situation de handicap
- Déploiement du label handivalide (Promotion de la pratique handisport, sport adapté ou mixité public handicapé/valide).

Formations sport santé sur prescription médicale



- A été menée pour les éducateurs sportifs des collectivités (CNFPT)
- A été annulée pour les éducateurs sportifs des associations



* Non Concerné

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

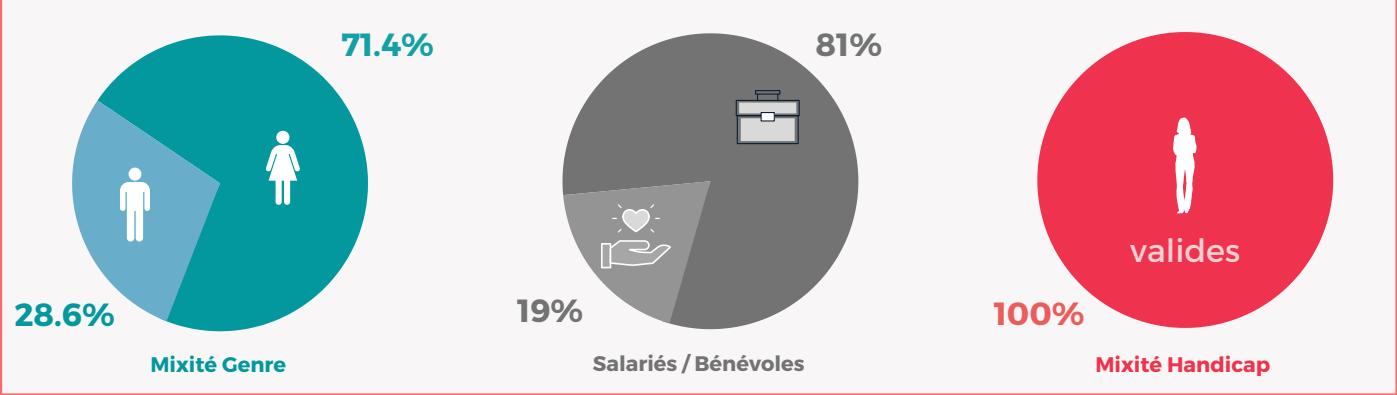
SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE



Formation complémentaire

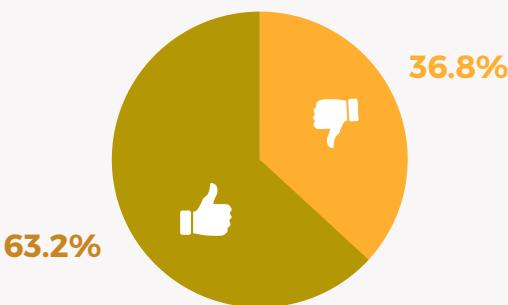
- La formation complémentaire :
 - Deux sessions ont été mises en place (professeurs d'EPS et éducateurs sportifs)

21 PARTICIPANTS EN 2021



RÉUSSITE

Personnes ayant eu une note supérieure à 10 à l'examen final.



ABANDONS

Personnes ayant abandonné la formation avant son terme.



LA FORMATION EN CHIFFRES

2

Sessions de formation

22

Heures de formation

13

Intervenants

8

Associations formées

4.6/5

Note moyenne de satisfaction

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SPORT & PROFESSIONNALISATION



Basicompta

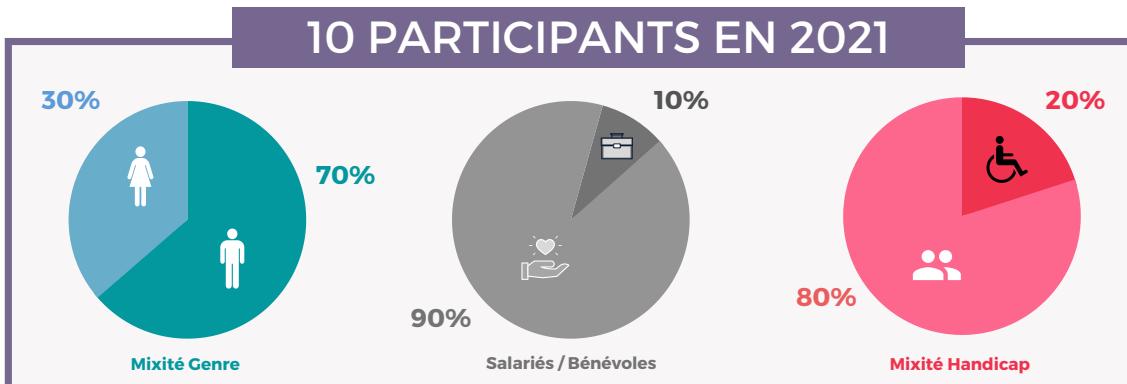
Le CDOS assure la formation et le suivi des utilisateurs (150 associations pour 223 utilisateurs sur la Haute-Vienne). En 2021 :

- 29 trésoriers formés à l'utilisation
- 81 demandes (informations, gestion des accès, questions de saisie...) traitées par mail



Formation CFGA

- La formation CFGA a été menée à son terme (12 participants) malgré les confinements et couvre-feux successifs.



RÉUSSITE

Personnes ayant reçu le certificat de formation à la gestion associative.



ABANDONS

Personnes ayant abandonné la formation avant son terme.



LE CFGA EN CHIFFRES

1

Session de formation

80

Heures de formation

17

Intervenants

10

Associations formées

5 / 5

Note moyenne de satisfaction

2021

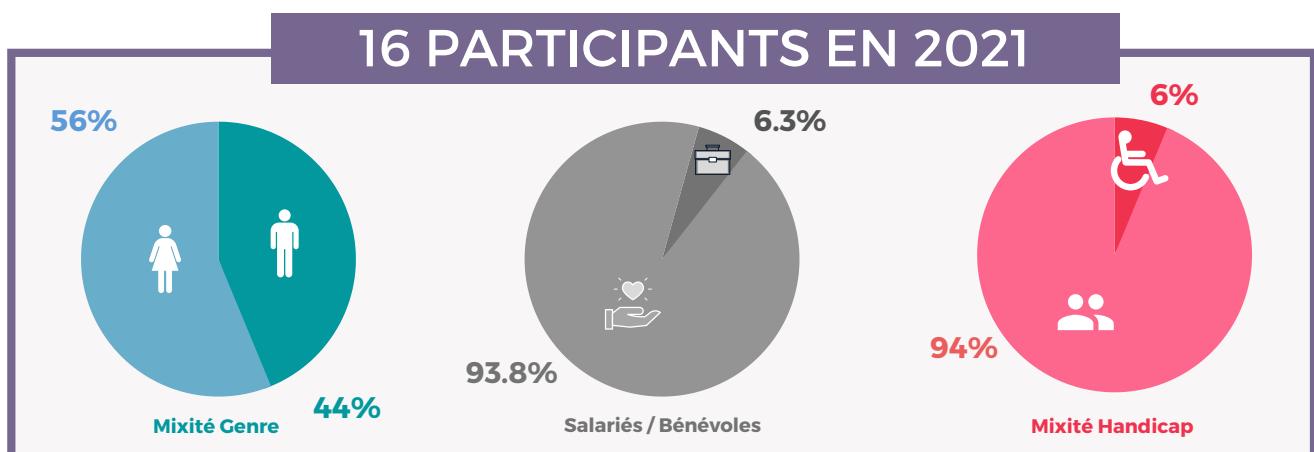
RAPPORT D'ACTIVITÉ

SPORT & PROFESSIONNALISATION



Formation Communication

- Formation Plan de Communication (3 jours - 03 au 05/11) pour la Fédération des Groupes Folkloriques



RÉUSSITE

Personnes ayant eu la moyenne ou plus lors du questionnaire d'évaluation final.



ABANDONS

Personnes ayant abandonné la formation avant son terme ou ne s'étant pas présentée.



LA COM' EN CHIFFRES

1

Session de formation

21

Heures de formation

1

Intervenante

10

Associations formées

4.8/5

Note moyenne de satisfaction

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

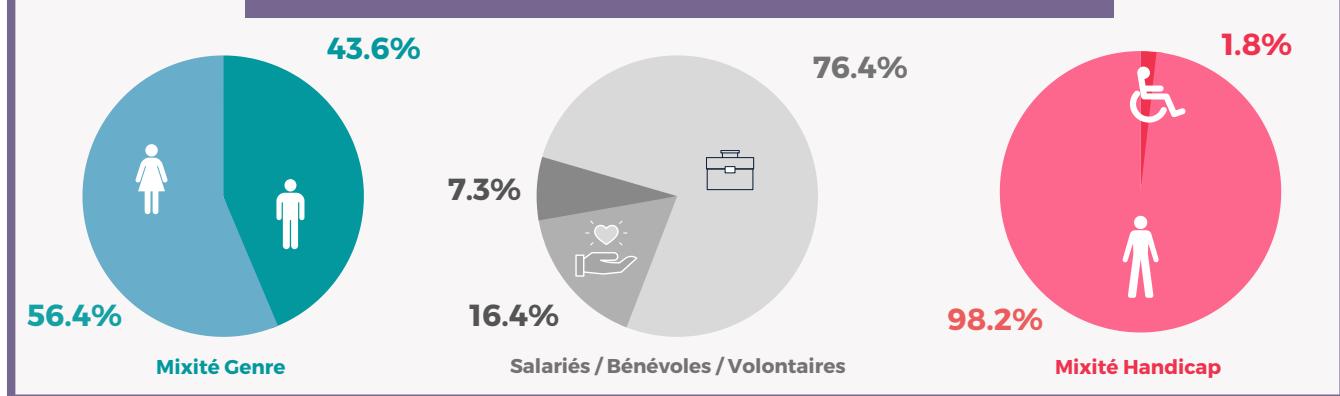
SPORT & PROFESSIONNALISATION



Formations Valeurs de la République et Laïcité

- Quatre sessions sont organisées chaque année. Cette formation est particulièrement appréciée et correspond à des besoins réels en phase avec les difficultés rencontrées par les associations.

55 PARTICIPANTS EN 2021



RÉUSSITE

Personnes ayant reçu le certificat de formation à la gestion associative.



ABANDONS

Personnes ayant abandonné la formation avant son terme ou ne s'étant pas présentée.



LE FORMATION EN CHIFFRES

2

Sessions de formation

12

Heures de formation

2

Intervenants

23

Associations formées

4.5/5

Note moyenne de satisfaction

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SPORT & PROFESSIONNALISATION

Guid'Asso



Anciennement CRIB, gros changement sur le dispositif d'accompagnement des associations puisque nous bénéficions désormais de financements.

- Pour 2021 le CDOS a recensé une 60aine d'accompagnements (hors Pass'Sport). - chiffre sous-estimé car nous n'avons pas suivi précisément tous les accompagnements qui jusqu'alors ne bénéficiaient pas de financements.

Réunions d'informations thématiques



- Les réunions thématiques ont été menées sur le thème de la Relance du Sport en club.
 - Les aides aux clubs (ANS, JS, Région, Département, Communes)
 - Les aides aux familles (Carte Passerelle, Pass'Club, Shake@do, CAF, Pass'Sport)

Interventions / évènements



- Animation lors du séminaire des associations de la ville de Couzeix
- Interventions auprès des collectivités locales

Structuration des comités



- Aide à la création d'un comité départemental de danse pour la Haute-Vienne (contacts des associations proposant de la Danse)
- Discussions engagées sur la création d'un comité départemental de Roller & Skateboard,
- Participation aux Assemblées Générales

Accompagnement emploi



- Le CDOS 87 est tuteur de 2 Parcours Emploi Compétences (convention Direccte)

Projet 2022: La commission félicite l'équipe du CDOS pour la qualité et l'importance du travail accompli.

Cette qualification est capitale pour l'avenir du CDOS comme organisme de formation. Il faut déjà penser au renouvellement en 2023 et veiller qu'il n'y ait pas d'écart entre les préconisations et les pratiques.

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SPORT & PROFESSIONNALISATION

Projet 2022 : La commission félicite l'équipe du CDOS pour la qualité et l'importance du travail accompli.

Cette qualification est capitale pour l'avenir du CDOS comme organisme de formation. Il faut déjà penser au renouvellement en 2023 et veiller qu'il n'y ait pas d'écart entre les préconisations et les pratiques.

Parmi les points clefs pour 2022 :

- La démarche Qualiopi est lourde et si les formations se développent il faudra passer par l'utilisation d'un outil de gestion (depuis le projet de formation, l'inscription à la formation jusqu'au paiement et l'évaluation). L'idéal serait que le CNOSF prenne en charge la réalisation d'un outil adapté.
- Un point de vigilance est à prendre en compte : la conservation de données personnelles (RGPD)
- L'une des pistes est d'envisager la possibilité d'adapter la démarche pour des modules de formations en distanciel ou d'auto-formation
- Formaliser les dispositifs d'autocontrôle (audit blanc) pour être prêt lors du renouvellement (audit de contrôle)

Il est convenu de faire une réunion afin d'analyser les fiches de résultats et les avis / commentaires des formations menées en 2021.

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SPORT ET POLITIQUE PUBLIQUE



Label Terre de Jeux en Haute-Vienne

Le label Terre de Jeux 2024 a été délivré en Haute-Vienne à : Conseil Départemental de la Haute-Vienne, Limoges Métropole, Comcom Pays de Saint-Yrieix, Condat-sur-Vienne, Limoges, Panazol, Rilhac-Rancon & CDOS Haute-Vienne.



Promotion des Jeux et de l'Olympisme

Actions de promotion des dispositifs ou des sites :

- Coupe de France Eau libre : Tenue de stand (+don de goodies TDJ 2024) - à Saint-Pardoux (CPJ) - avec le Conseil Départemental, le CoDep Natation, et la Ligue Triathlon.
- Visite Beaublanc (CPJ) avec classe olympique - avec la ville de Limoges
- Participation à l'inauguration de la Piste BMX La Basse - avec la ville de Limoges
- Stand sur La Métropolitaine (26/09) - avec Limoges Métropole
- Stand sur le Triathlon Limoges Métropole (24/10)



Acteur dans les décisions locales

Conseil d'administration de Chéops 87

Collège Départemental FDVA

Rencontre Personnalités FDVA 2

Commissions consultatives Limoges Métropole

Participation au Prix du Bénévolat

Participation à la commission des Médailles JSEA 87

Participation aux réflexions sur la construction du stade d'athlétisme

Participations aux rencontres des dirigeants francophones Sport & Territoires



Gouvernance du sport

Rencontre avec l'association des Maires pour revoir la convention

Rencontre avec Limoges Métropole pour soutien des actions QPV

Projet 2022 : Premiers contacts pris avec le MEDEF pour développer le sport en entreprise.

Attente de rencontre : Association des maires & Référent ANDES (en tant que référents)

2021

RAPPORT FINANCIER

CONTENU DU RAPPORT

Le rapport financier contient le compte de résultat 2021 représentant l'activité du CDOS 87 du 01/01/2021 au 31/12/2021, et le bilan 2021 indiquant le patrimoine du CDOS 87 au 31/12/2021



1) PARTAGE DES TÂCHES

La gestion de la comptabilité du CDOS se fait en équipe : Cécile ROUSSIN (Trésorière) et Michel LAPOUUMEROULIE (Trésorier adjoint)

2) COMPTE DE RÉSULTAT 2021

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	14 097,00	9 347,00
Ventes de biens et services	21 950,00	24 065,20
• Ventes de biens	0	0
• Ventes de prestations de service	21 950,00	24 065,20
◦ dont parrainages	0	0
Produits de tiers financeurs	87 500,56	76 725,19
• Concours publics et subventions d'exploitation	83 330,00	70 200,00
◦ Etat	76 430,00	61 700,00
◦ Région(s)	0	1 500,00
◦ Département(s)	7 000,00	7 000,00
◦ Commune(s)	0	0
◦ Subvention communauté de communes et agglomération	0	0
◦ Organismes sociaux	0	0
◦ Fonds européens	0	0
◦ ASP	-100	0
• Ressources liées à la générosité du public	4 170,56	6 525,19
◦ Mécénats	4 170,56	6 525,19
• Contributions financières	0	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	0
Autres produits	17 670,08	1 897,50
Total I	141 217,64	112 034,89

2021

RAPPORT FINANCIER

2) COMPTE DE RÉSULTAT 2021

CHARGES D'EXPLOITATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Achats de marchandises	0	0
Autres achats et charges externes	42 087,16	40 029,24
• Achat	8 294,22	12 463,36
◦ Achats d'études et de prestations de services	7 165,00	7 533,80
◦ Achats non stockés de matières et de fournitures	274,88	409,33
◦ Fournitures non stockables (eau, énergie)	2,4	75
◦ Fournitures d'entretien et de petit équipement	851,94	4 445,23
◦ Autres fournitures	0	0
• Services extérieurs	23 026,84	18 947,41
◦ Sous traitance générale	0	845,1
◦ Locations	20 381,72	16 241,88
◦ Entretien et réparation	754,55	0
◦ Assurance	1 558,74	1 549,02
◦ Documentation	331,83	311,41
◦ Divers	0	0
• Autres services extérieurs	10 766,10	8 618,47
◦ Rémunération intermédiaires et honoraires	0	0
◦ Publicité, publication	1 344,52	1 945,40
◦ Déplacements, missions	7 657,10	4 919,42
◦ Frais postaux et de télécommunications	1 657,61	1 750,65
◦ Services bancaires, autres	106,87	3
Aides financières	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	2 792,48	1 218,82
Salaires et traitements	54 108,51	42 449,24
Charges sociales	31 581,04	27 615,68
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0	0
Autres charges	4 243,80	877
• Autres charges de gestion courante	4 243,80	877
• Autres charges de personnel	0	0
Total II	134 812,99	112 189,98
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 404,65	-155,09

2021

RAPPORT FINANCIER

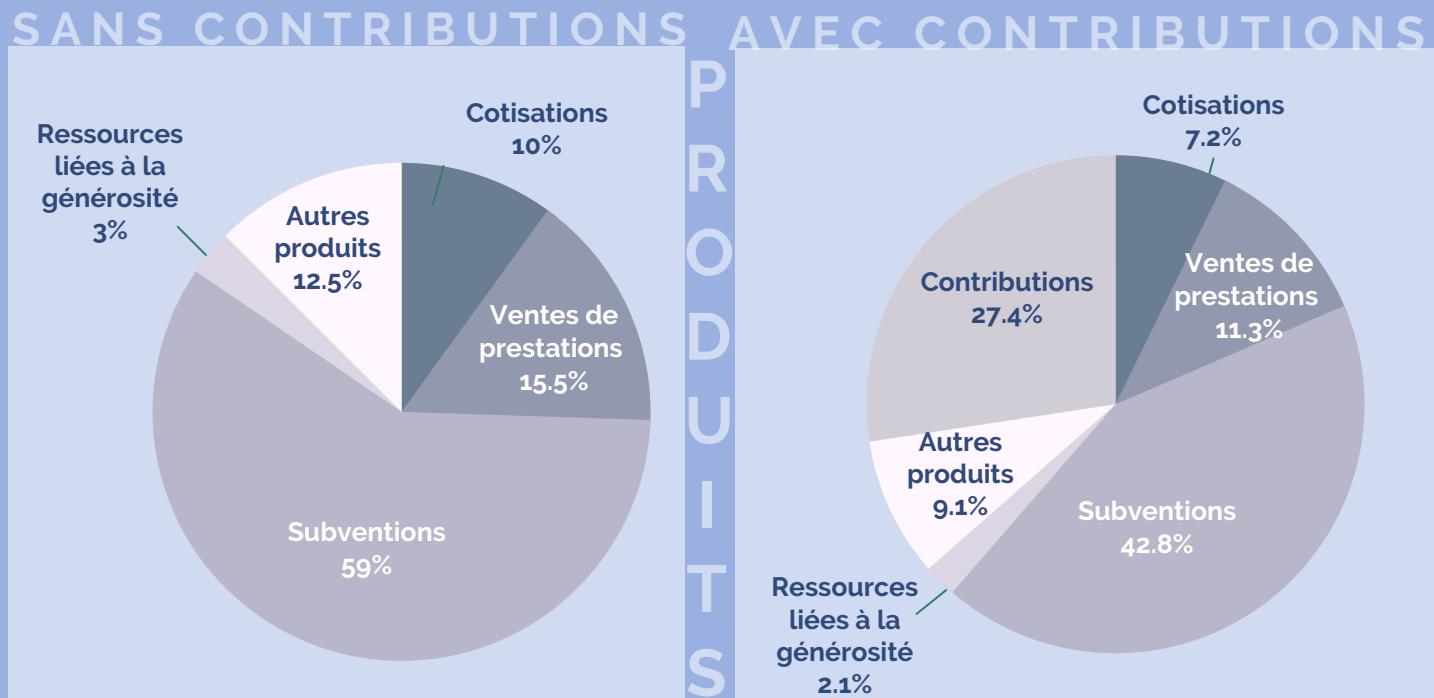
2) COMPTE DE RÉSULTAT 2021

PRODUITS FINANCIERS	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Autres intérêts et produits assimilés	319,99	363,84
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	191,67	0
Total III	511,66	363,84
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	0	0
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	511,66	363,84
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	6 916,31	208,75
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	1 063,51	650,02
Total V	1 063,51	650,02
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	0	0
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 063,51	650,02
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I + III + V)	142 792,81	113 048,75
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	134 812,99	112 189,98
EXCEDENT OU DEFICIT	7 979,82	858,77
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	0	0
Prestations en nature	10 048,00	7 500,00
Bénévolat	43 260,00	44 755,00
TOTAL	53 308,00	52 255,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0	0
Mise à disposition gratuite de biens	0	0
Prestations en nature	10 048,00	7 500,00
Personnel bénévole	43 260,00	44 755,00
TOTAL	53 308,00	52 255,00

2021

RAPPORT FINANCIER

2) COMPTE DE RÉSULTAT 2021



PART DES FINANCEMENTS SANS CONTRIBUTIONS



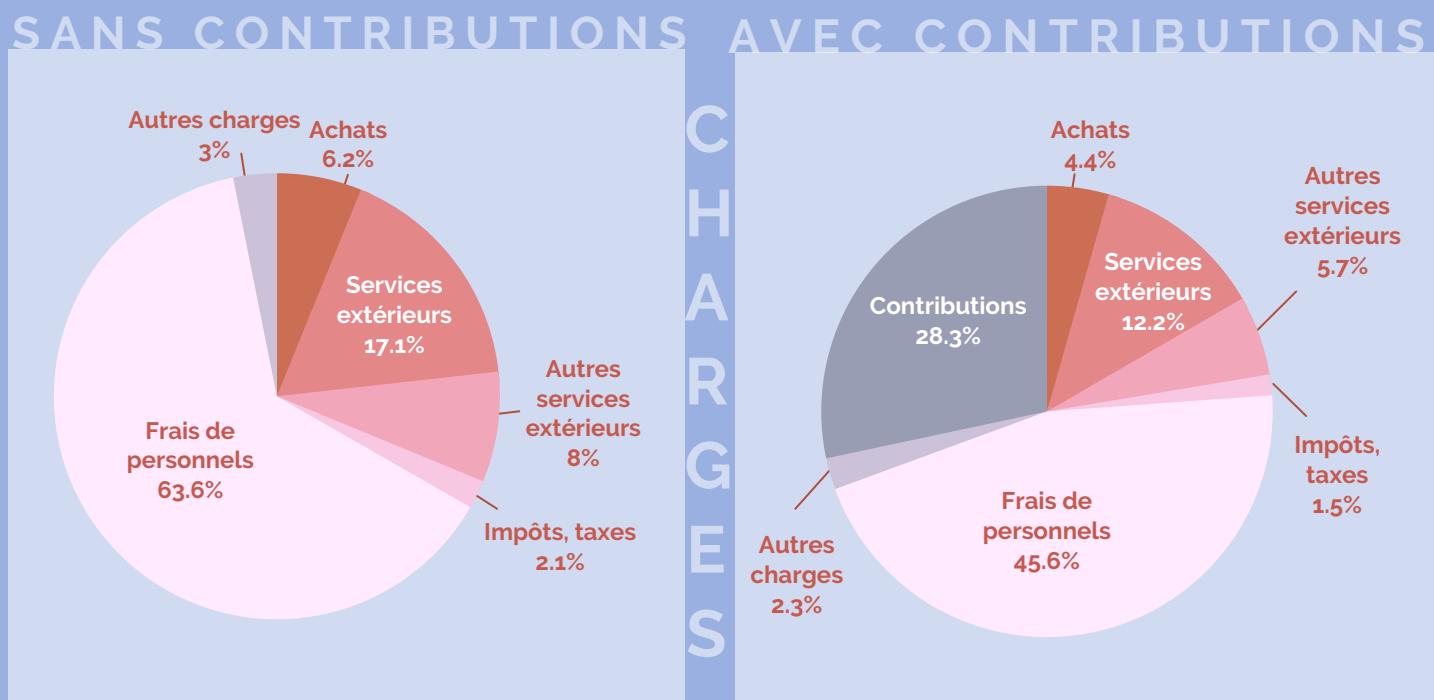
de financements d'Etat



de financement du conseil départemental



de ressources propres (hors subventions)

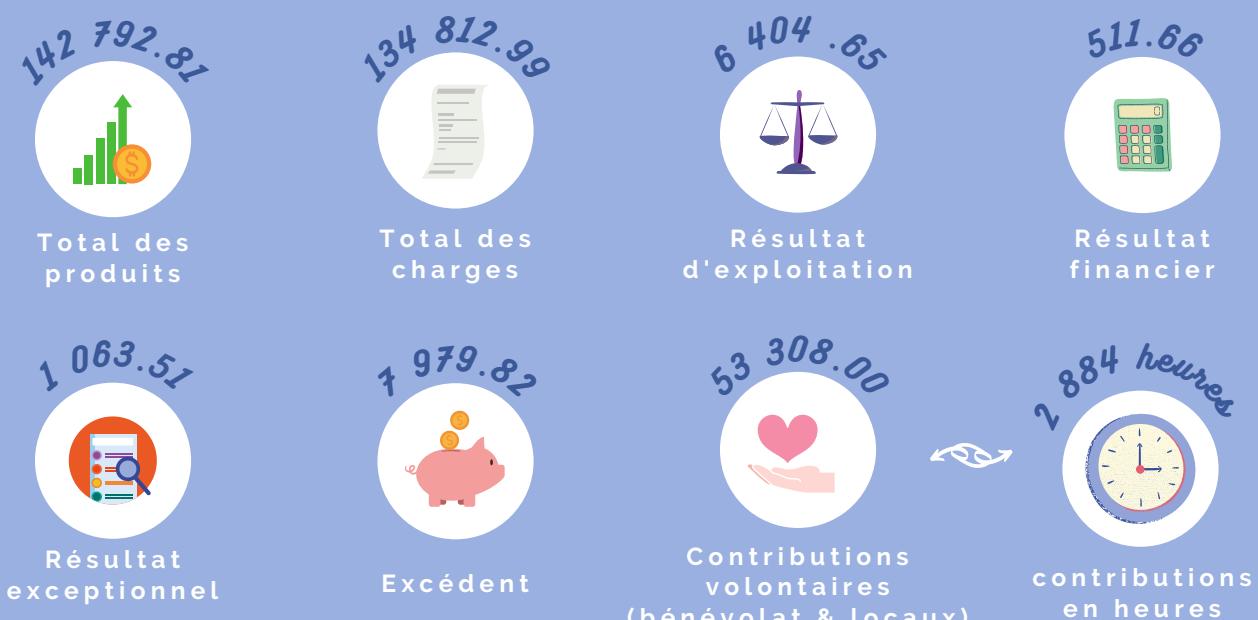


2021

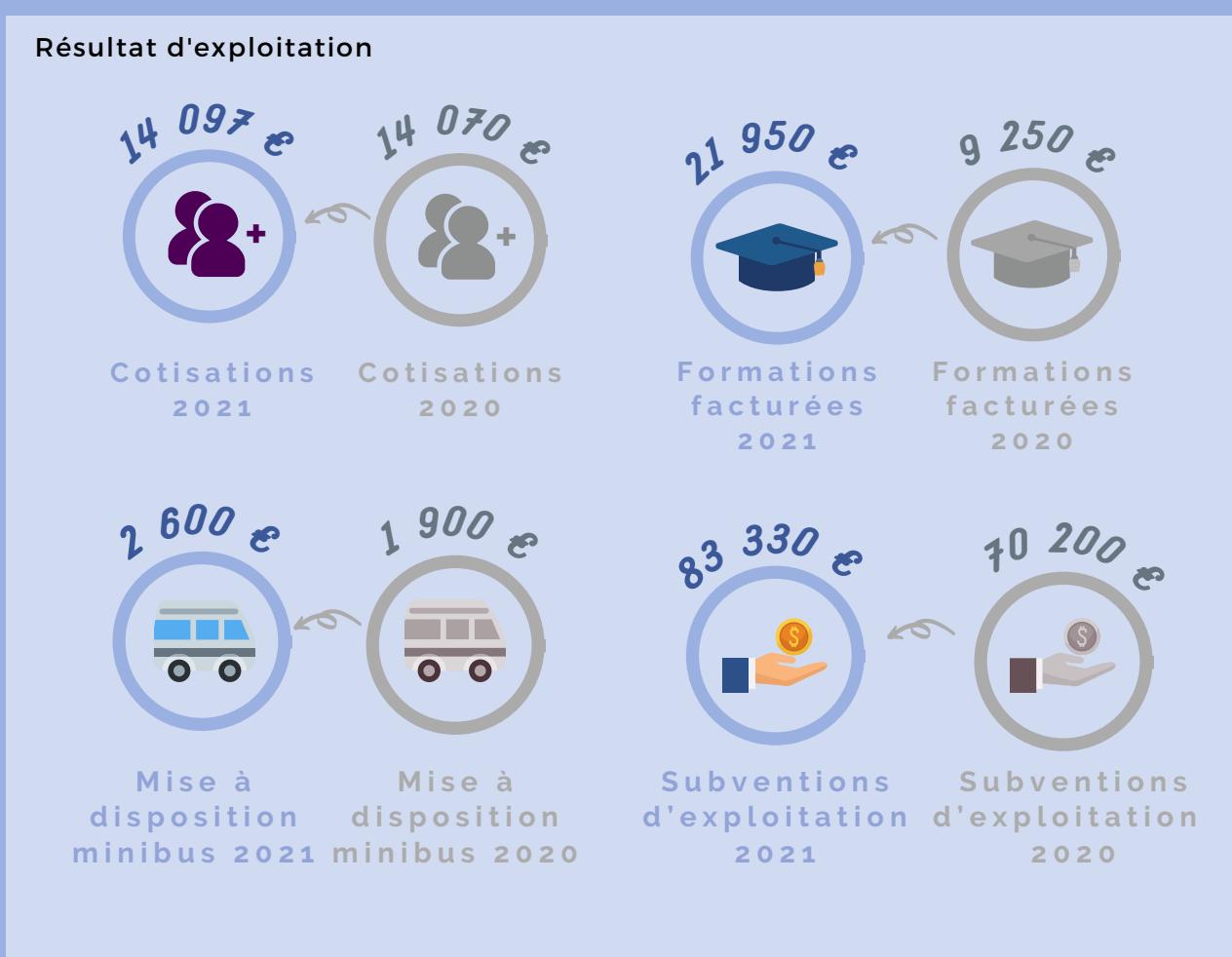
RAPPORT FINANCIER

2) COMPTE DE RÉSULTAT 2021

Synthèse du bilan



Résultat d'exploitation

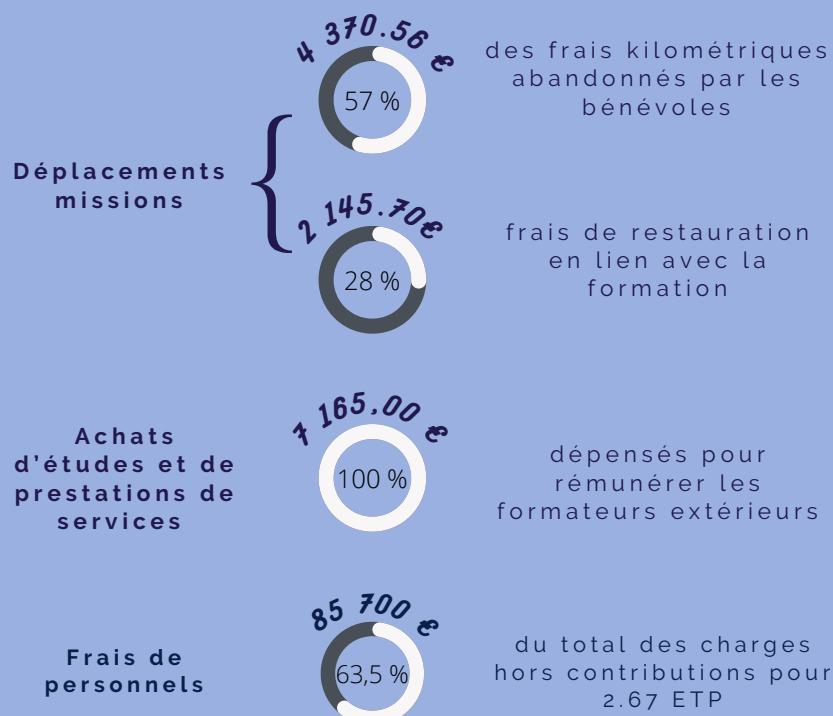


2021

RAPPORT FINANCIER

2) COMPTE DE RÉSULTAT 2021

Résultat d'exploitation



PASS'SPORT



Ouverture d'un compte dédié



Pas d'impact sur le volume des charges et produits

3) LE BILAN 2021

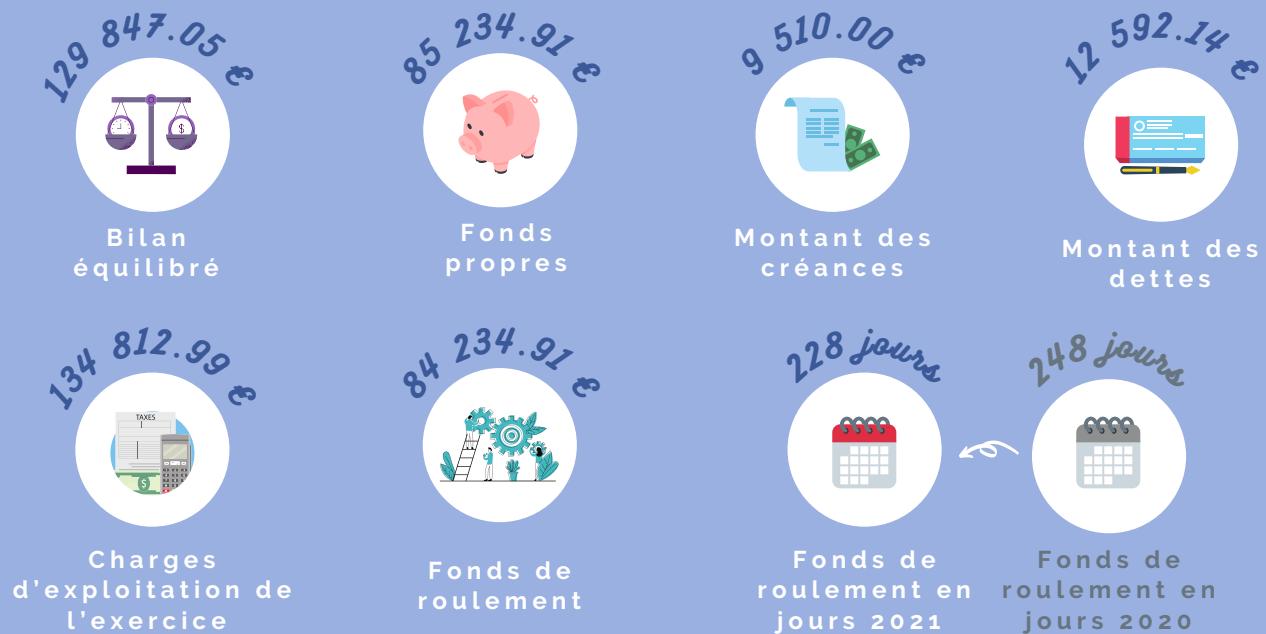
ACTIF		PASSIF	
Patrimoine de l'association		Ressources financières de l'association	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles	1 000	Fonds propres : Report à nouveau	77 255,09
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	7 979,82
Autres immobilisations financières		Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	0
Total actif immobilisé	1 000	Total fonds propres	85 234,91
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	9 510	Emprunts et dettes accumulées	0
Disponibilités / Trésorerie	117 739,79	Fournisseurs et comptes rattachés	8 794,57
Charges constatées d'avance	1 597,26	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	3 797,57
Total actif circulant	128 847,05	Produits constatés d'avance	32 020
		Total dettes	44 612,14
TOTAL ACTIF	129 847,05	TOTAL PASSIF	129 847,05

2021

RAPPORT FINANCIER

3) LE BILAN 2021

Synthèse



4) COMPTE RENDU DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

2021

RAPPORT FINANCIER

5) LE BUDGET PRÉVISIONNEL

	CHARGES	Réalisé 2021	Prévi. 2022	PRODUITS	Réalisé 2021	Prévi. 2022
60-Achat	8 294	17 040		70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	38 997	44 504
Achats d'études et de prestations de services	7 165	9 500		Prestation de services	21 950	22 000
Achats non stockés de matières et de fournitures	275	500		Vente de marchandises	0	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	2	40		Produits des activités annexes	17 047	22 504
Fourniture d'entretien et de petit équipement	852	1 000				
Autres fournitures	0	6 000				
61 - Services extérieurs	23 027	23 750		74- Subventions d'exploitation	83 330	106 386
Sous traitance générale	0			Etat: ANS, ARS, ...	76 430	83 386
Locations	20 382	21 000		Région(s):	0	
Entretien et réparation	755	800				
Assurance	1 559	1 600				
Documentation	332	350		Département(s):	7 000	14 000
Divers	0					
62 - Autres services extérieurs	10 766	23 100		Commune(s):	0	
Rémunerations intermédiaires et honoraires	0	2 500		subvention communauté de communes et agglomération	0	
Publicité, publication	1 345	8 500				9 000
Déplacements, missions	7 657	10 000				
Frais postaux et de télécommunications	1 658	2 000		Organismes sociaux (à détailler):	0	
Services bancaires, autres	107	100				
63 - Impôts et taxes	2 792	0		Fédération	0	
Impôts et taxes sur rémunération	2 792	0		Fonds européens	0	
Autres impôts et taxes	0			ASP	-100	
64- Charges de personnel	85 690	109 000		Autres recettes (précisez)	0	
Rémunération des personnels	54 109					
Charges sociales	31 581			75 - Autres produits de gestion courante	18 890	26 000
Autres charges de personnel	0			Dont cotisations	14 097	14 100
65- Autres charges de gestion courante	4 244	4 300		76 - Produits financiers	320	300
66- Charges financières	0			77 - Produits exceptionnels	1 064	
67- Charges exceptionnelles	0			78 Reprises sur amortissements et provisions	0	
68- Dotation aux amortissements/provisions pour renouvellement)	0			79 - transfert de charges	192	
TOTAL DES CHARGES	134 813	177 190		TOTAL DES PRODUITS	142 793	177 190
86- Emplois des contributions volontaires en nature	53 308	60 000	87 - Contributions volontaires en nature	53 308	60 000	
TOTAL DES CHARGES	178 121	237 190	TOTAL DES PRODUITS	186 101	237 190	

2021

*Rapport
annuel*



CDOS

HAUTE - VIENNE

35 boulevard de Beaublanc 87100 LIMOGES
hautevienne@franceolympique.com - 05 55 79 20 87